

Décision n°2019/05-02
relative à l'accréditation de l'Institut polytechnique
UniLaSalle pour délivrer le titre d'ingénieur

Ecole

Institut polytechnique UniLaSalle Etablissement privé labellisé EESPIG Nom d'usage : UniLaSalle Académie : Amiens Sites de l'école : Beauvais, Rouen, Bruz

Données certifiées

<i>Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admissions, droits d'inscription etc...) est consultable sur la fiche des données certifiées par l'école mise à jour annuellement sur le site de la CTI : https://www.cti-commission.fr/accreditation</i>
--

Suivi des accréditations précédentes

<i>Décisions° 2017/02-05 ; 2015/10-02</i>

Objet de la demande d'accréditation

Dossier A : renouvellement de l'accréditation arrivant en fin de période d'accréditation, dans le cadre du calendrier national périodique Dossier F : fusion de l'Institut polytechnique UniLaSalle avec l'École des métiers de l'environnement
--

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-09,
- Vu la demande présentée par l'Institut polytechnique UniLaSalle,
- Vu le rapport établi par Denis PRIOU (membre de la CTI, rapporteur principal), Olivier AMMANN (membre de la CTI), Bernard VALLUIS (expert auprès de la CTI), Gildas GAUTIER (expert auprès de la CTI), Charles VIGER (expert élève ingénieur auprès de la CTI) ; présenté en Commission le 14 mai 2019,
- Entendus messieurs Philippe CHOQUET, directeur général d'UniLaSalle et Hervé LEYRIT, directeur des accréditations d'UniLaSalle

La Commission des titres d'ingénieur a adopté la présente décision :

Présentation générale et caractéristiques globales

Présentation générale

L'Institut Polytechnique UniLaSalle est un établissement d'enseignement supérieur privé à but non lucratif régi par une association loi 1901. L'Institut est en contrat avec l'État représenté par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation (MAA) et le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI). Il a obtenu la qualification d'Établissement d'enseignement supérieur reconnu d'intérêt général (EESPIG) en 2016.

UniLaSalle est le produit de 3 fusions, dont les plus récentes ont eu lieu en 2016 (École supérieure d'ingénieurs et de techniciens pour l'agriculture-ESITPA -, Rouen) et en 2018 (École des Métiers de l'Environnement - EME -, Bruz). Actuellement, UniLaSalle est implanté sur trois sites (Beauvais, Rouen, Bruz). UniLaSalle fait partie du réseau lasallien, un réseau mondial comptant 1100 établissements d'enseignement, implantés sur 82 pays (dont 75 universités réparties sur 20 nations). UniLaSalle est impliqué dans de nombreux partenariats et réseaux académiques, au plan national et régional : membre du réseau des tutelles MAA et MESRI, de la CGE, de la FESIC (présidé par le directeur général d'UniLaSalle), signataire du contrat de site de Picardie Universités, membre

associé de la COMUE Normandie Université, membre de Normandie Tech, membre du réseau « Universités et grandes écoles » au cœur de la troisième révolution industrielle 2018-2021. Les partenariats avec les entreprises, dans le cadre de projets innovants, sont très nombreux et se sont concrétisés par des investissements très importants dans des plateformes d'innovation et de recherche (par exemple, « Agrilab » et « Ozone », deux des douze plateformes d'UniLaSalle). Les partenariats de recherche sont nombreux, à l'échelle nationale et internationale, et concernent des dizaines de nations. UniLaSalle s'appuie aussi sur des réseaux internationaux d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche : Global Confederation of Higher Education Associations for Agricultural and life Sciences (GCHERA, 800 universités), Worldwide Universities Network (WUN), Association for European Life Science Universities (ICA, UniLaSalle membre du Board – 65 universités).

UniLaSalle est un établissement réputé, bien implanté dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche, dans le domaine des sciences de la vie, de la terre et de l'environnement. Le plan stratégique à long-terme de l'établissement vise à renforcer ce positionnement fort. La formation d'ingénieurs d'UniLasalle est structurée en cinq spécialités :

- « Agronomie et agro-industries » (formation initiale sous statut d'étudiant (FISE), en 5 ans, formation initiale sous statut d'apprenti (FISA) en 3 ans, formation continue (FC), sur le site de Beauvais) ;
- « Alimentation et santé » (FISE en 5 ans, FISA en 3 ans, FC, sur le site de Beauvais) ;
- « Sciences de la terre et environnement » (FISE 5 ans, FISA 3 ans, FC, Beauvais), pour laquelle UniLaSalle souhaite pour nouvelle dénomination « Géosciences et environnement » ;
- « Agriculture » (formation initiale sous statut d'étudiant (FISE) 5 ans, formation initiale sous statut d'apprenti (FISA) 3 ans, Rouen), pour laquelle UniLaSalle souhaite pour nouvelle dénomination « Agronomie et agro-industries » ;
- Formation d'ingénieurs de l'ex-EME (FISE en 5 ans, Bruz), pour laquelle UniLaSalle souhaite pour nouvelle dénomination « Génie environnemental » ou à défaut (si appellation non conforme) « Environnement et génie industriel ».

En ce qui concerne l'apprentissage, UniLaSalle Beauvais est en convention avec le CFA IRFA-APISUP, CFA sans mur dédié à l'enseignement supérieur pour les établissements de Picardie (50 formations, 1500 apprentis). UniLaSalle sur le site de Rouen est en convention avec l'Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole de Seine-Maritime – EPLEFPA 76, regroupant 10 centres, tous dédiés aux métiers de l'agriculture et de l'agro-alimentaire

Informations issues des données certifiées 2018 par la direction de l'école :

- Part des élèves de niveau bac+2 recrutés en 2018 dans les formations en 5 ans : 142 / 553 (25,7%)
- Nombre total d'élèves ingénieurs inscrits : 2569 (rentrée 2018), 2330 (2018), 2311 (2017), 1714 (2016), 1744 (2015), 1638 (2014)
- Nombre de diplômés :
Formation initiale sous statut d'étudiant : FISE
Formation initiale sous statut d'apprenti : FISA
Formation continue : FC
Validation des acquis de l'expérience : VAE

Spécialité	FISE	FISA	FC	dont VAE	Total
Agronomie et Agroindustries	138	43	1	0	182
Sc. Terre et environnement	74	0	0	1	74
Alimentation et Santé	79	31	0	0	110
Agriculture	93	12	-	0	105

UniLaSalle propose en outre, à l'échelle des trois sites (Bruz, Rouen, Beauvais), une licence professionnelle, un BTS professionnel, un DNM « création variétale et sélection végétale » retenu en 2017 comme programme Erasmus Mundus en partenariat avec quatre universités étrangères (Suède, Turquie, Finlande, Espagne), trois MSc et deux masters spécialisés.

Caractéristiques globales

Les effectifs en personnel ont fortement augmenté depuis 2015, passant de 224 agents à 390 agents en 2018, en conséquence des deux fusions réalisées en 2016 et en 2018. On compte à présent 357 personnels en CDI et 33 personnels en CDD. Le corps professoral est composé de 125 enseignants chercheurs et 30 enseignants à plein temps. Le personnel en charge des questions administratives ou techniques compte 203 personnes.

Effectifs personnes physiques	CDI	CDD	Total
Beauvais	246	23	269
Rouen	66	8	74
Rennes	36	1	37
Exploitations agricoles	9	1	10
TOTAL	357	33	390

L'Institut dispose de 43 104 mètres carrés de locaux destinés à l'enseignement, à la recherche et à l'aménagement des campus. Sur son site principal, à Beauvais, on compte : 22 000 mètres carrés dédiés à l'enseignement et à la recherche, 9 amphithéâtres, 7 salles de TP, des salles informatiques ; un espace de co-working a été réalisé sur le site d'une ancienne ferme, qui est accessible à tous les élèves en libre-service. Les élèves disposent d'un centre de documentation sur le campus de Beauvais (173 places assises, 20 000 ouvrages, 600 périodiques, ressources en ligne) et à Rouen (90 places, une salle multimédia de 24 postes, 10 000 ouvrages, 100 périodiques, ressources en ligne). En matière d'hébergement, le site de Beauvais dispose d'un parc de logement étudiant de 1 109 chambres, la construction de résidences dédiées à Rouen et à Bruz étant envisagée. Les étudiants peuvent accéder à une restauration universitaire (CROUS) et à toutes les infrastructures sportives locales.

Les locaux sont parfaitement entretenus, très agréables et tout à fait adaptés aux activités d'enseignement et de recherche. En termes de sécurité, les bâtiments académiques ont le statut d'ERP de première catégorie. Tous les locaux (à l'exception de 4 salles) sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, que ce soit en intérieur ou à partir des parkings (places réservées et cheminements conformes à la réglementation).

Les matériels informatiques et l'infrastructure numérique sont conséquents et bien entretenus. Le parc matériel et logiciel est mis à jour régulièrement (budget annuel : 600k€). Les matériels scientifiques sont très nombreux et permettent aux élèves de découvrir l'activité de recherche dans de très bonnes conditions. UniLaSalle dispose de plus d'une douzaine de plateformes technologiques d'innovation (dont les plus importantes sont Agrilab et Ozone) et de deux fermes expérimentales, le tout représentant des investissements considérables. Tous ces moyens techniques sont accessibles aux élèves.

Le coût de revient de la formation par élève et par an et les frais de scolarité sont les suivants :

Spécialité	Coût / an / élève	Frais de scolarité annuels
Agronomie et agro-industries (Beauvais)	9 954 €	5 670 €
Alimentation et santé (Beauvais)	9 873 €	6 640 €
Sciences de la terre et environnement (Beauvais)	1 1919 €	7 200 €
Agriculture (Rouen)	8 224 €	5 670 €

Évolution de l'institution

Les années récentes ont été l'occasion d'évolutions très fortes pour UniLaSalle :

- Deux fusions (avec l'ESITPA, Rouen, en 2016 ; avec l'EME, Bruz, en 2018), qui ont eu des conséquences importantes sur tous les secteurs, notamment en termes d'effectifs en personnels

(224 agents en 2015, 390 agents en 2018) d'organisation matérielle, de finances, d'accompagnement RH et de conduite du changement.

- . La construction d'une nouvelle stratégie globale de long terme 2017-2025 et d'une feuille de route pluriannuelle.
- . Un effort très important réalisé en matière de recherche et d'innovation, avec notamment la construction récente de plusieurs plateformes d'innovation/incubation de grande envergure (budget : 21M€).
- . Un effort important d'internationalisation sous diverses formes, notamment via la mise en place du programme « Go LaSalle », un semestre obligatoire à l'international au sein du réseau lasallien en semestre 5.
- . Une réforme intégrale des programmes d'enseignement (programme dénommé H2020 à UniLaSalle – sans lien avec le programme de l'UE –) ; engagée l'année dernière, cette réforme s'étalera sur 5 ans, la nouvelle première année étant mise en place à la rentrée 2019, la nouvelle deuxième année en 2020, et ainsi de suite.
- . UniLaSalle a développé un plan stratégique à Long Terme visant à faire de l'Institut l'acteur majeur dans le domaine des sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement, en renforçant son offre de formation au niveau Master 2, en développant la recherche et en répondant à des enjeux d'évolution des filières et des territoires concernés par ces sciences. Il s'agit aussi de proposer aux élèves une pédagogie originale scientifique et technique, mais aussi humaniste, pour affronter les défis sociétaux et environnementaux. La formation doit être un lieu non seulement d'acquisition des compétences, mais aussi un lieu de transmission de valeurs humaines, par la richesse des expériences, notamment au plan international.

La déclinaison stratégique à quatre ans (plan stratégique à moyen terme), plus opérationnelle, vise à :

- Renforcer le modèle éducatif lasallien (projet « d'éducation intégrale » : innovation, entrepreneuriat, accompagnement des élèves durant la formation et des alumni tout au long de la vie, exemplarité en matière de développement durable et de responsabilité sociétale) ;
- Étoffer et renforcer l'offre de formation (en visant un objectif d'environ 3000 étudiants en 2021), notamment par l'internationalisation des cursus ;
- Renforcer le lien avec les entreprises et les territoires en favorisant la chaîne recherche-développement-transfert-industrialisation ;
- Se doter d'une organisation agile pour s'adapter aux changements et saisir les opportunités ;
- Avoir les moyens de ses ambitions et garantir la pérennité financière de l'institution ;
- Adopter une communication institutionnelle portant sur la différenciation et l'engagement sociétal d'UniLaSalle.

La stratégie ainsi construite est très solide, totalement cohérente, ambitieuse et porteuse de valeurs humaines fortes. L'Institut construit un modèle de l'ingénieur intégral (science et conscience).

Suivi des décisions d'accréditations

- . Mission réalisée sur le site de Beauvais en 2015, donnant lieu, par décision 2015/10-02, aux accréditations suivantes à compter du 1er septembre 2016 :
 - Diplôme d'ingénieur de l'Institut polytechnique LaSalle Beauvais, spécialité « Agronomie et agro-industries » : accréditation renouvelée pour 6 ans (FISE, FISA, FC), assortie des recommandations suivantes :
 - Améliorer la formation à l'anglais et le taux d'étudiants ayant atteint le niveau B2 au moment de la diplômation ;
 - Rendre plus lisibles les intitulés et les contenus des parcours ;
 - Développer les mobilités sortantes académiques d'étudiants ;
 - Analyser les raisons du taux d'échecs en première année et mettre en place des mesures préventives ;
 - Diplôme d'ingénieur de l'Institut polytechnique LaSalle Beauvais, spécialité « Alimentation et santé » : accréditation renouvelée pour 6 ans (FISE, FC), accréditation renouvelée pour 3 ans (FISA), assortie de la recommandation suivante :

- Améliorer la formation à l'anglais et le taux d'étudiants ayant atteint le niveau B2 au moment de la diplômation ;
- Diplôme d'ingénieur de l'Institut polytechnique LaSalle Beauvais, spécialité « Sciences de la terre et environnement » : accréditation renouvelée pour 6 ans (FISE), nouvelle extension d'accréditation pour 6 ans (FC), nouvelle extension d'accréditation pour 3 ans (FISA), assortie de recommandations suivantes :
 - Assurer une veille sur les capacités du secteur d'emploi à recruter afin de piloter les effectifs formés ;
 - Veiller à ce que le recrutement des apprentis soit majoritairement externe ;
 - Analyser les raisons du taux d'échecs en première année et mettre en place des mesures préventives ;
 - Renforcer les sciences économiques et sociales ;
 - Mettre à jour la fiche RNCP ;
 - Renforcer la veille sur le secteur d'emploi ;
 - Préciser les voies de recrutement des apprentis ;
- . Par décision 2016/01-08, la CTI a pris acte de la dissolution de l'ESITPA (Rouen) et du transfert de l'ensemble de ses activités à l'Institut polytechnique LaSalle Beauvais, qui a pris le nom d'Institut polytechnique LaSalle Beauvais – ESITPA ;
- . Par décision 2016/01-10, la Cti a enregistré les nouveaux intitulés de diplômes liés au changement de nom de l'école pour toutes les spécialités du site de Beauvais (citées plus haut) et l'a habilité à délivrer le titre d'Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique LaSalle Beauvais – ESITPA, spécialité Agriculture (FISE, FISA, site de Rouen)
- . Mission réalisée sur le site de Rouen en 2017 (après fusion avec l'ESITPA), donnant lieu, par décision 2017/02-05, à l'accréditation suivante, à compter du 1er septembre 2017 :
- . l'Institut polytechnique LaSalle Beauvais – ESITPA, spécialité « Agriculture » : accréditation renouvelée pour 3 ans (FISE, FISA), assortie des recommandations suivantes :
 - Mettre en cohérence les différents supports de la démarche compétences ;
 - Définir des critères caractérisant un recrutement de qualité et mettre en place le suivi ;
 - Créer les conditions avec l'aide du CFA afin que l'expérience internationale soit une réalité pour chaque apprenti durant son cursus ;
 - Poursuivre les actions d'intégration de ce cursus dans le nouvel établissement et faire bénéficier aux apprentis de l'environnement recherche ;
- . Mission réalisée sur le site de Bruz en 2013 (avant fusion avec l'École des métiers de l'environnement), donnant lieu, par décision 2013/12-04, à l'accréditation suivante à compter du 1er septembre 2014 :
 - diplôme d'ingénieur de l'École des métiers de l'environnement accréditation renouvelée pour 6 ans (FISE), assortie des recommandations suivantes :
 - Améliorer la qualité du recrutement.
 - Poursuivre les efforts déployés en matière de démarche qualité et de communication.
 - Veiller à maintenir la capacité de recherche.
 - Diminuer le temps consacré à l'enseignement présentiel.
 - Développer le suivi de l'emploi relativement aux deux options de dernière année.
 - Développer des ressources pérennes complémentaires.
 - Valoriser en interne et externe le développement de la dimension internationale des études.
 - Valoriser autour du projet de fin d'études les compétences économiques, sociales et environnementales ;
 - l'extension de ce diplôme en FISA a fait l'objet d'une décision défavorable ;
- . Par décision 2017/05-07, la CTI a pris acte du changement de nom de l'Institut polytechnique LaSalle Beauvais – ESITPA en Institut polytechnique UniLaSalle.

Suivi des recommandations générales pour l'institution formulées en 2015 - Beauvais

Donner à l'amélioration de la qualité des formations la priorité sur l'augmentation des effectifs formés	Réalisé
Accroître la sélectivité du recrutement et poursuivre l'amélioration du niveau des élèves, en veillant particulièrement à la qualification des admis sur titres (y compris les apprentis)	Maintien du niveau et maîtrise pour les admis sur titre
Dans le cycle ingénieur, renforcer les sciences de base et améliorer l'ancrage avec la recherche	Réalisé
Donner à toutes les unités d'enseignement une homogénéité disciplinaire suffisante	Réalisé
Poursuivre l'élévation du niveau de qualification des enseignants-chercheurs (docteurs, HDR) et améliorer le taux d'encadrement	Poursuite
Analyser les difficultés d'emploi des diplômés et prendre des mesures préventives	Réalisé

Suivi des dernières recommandations de la CTI 2015 FISA - Beauvais.

Faire en sorte à court terme que l'apprentissage se déroule très majoritairement en trois ans pour toutes les spécialités	Réalisé
Renforcer notablement le nombre d'heures d'enseignement afin d'aboutir aux mêmes compétences que les étudiants	Réalisé
Faire bénéficier les apprentis d'une pédagogie inductive pendant toute leur formation	Réalisé
Expliciter et mieux valoriser en ECTS les compétences acquises en entreprise	Réalisé

Formation

La formation à UniLaSalle est organisée en 10 semestres et 300 crédits ECTS (en 2+3 années).

- Deux années de classe préparatoire intégrée.
- Trois années dans le cycle ingénieur (admission sur concours prépas CPGE ou un cycle universitaire ou BTS ou Licence), sous statut étudiant (FISE) ou en alternance avec une entreprise pour la formation par apprentissage (FISA).

Trois spécialités peuvent être suivies au titre de la formation continue.

Les 4 formations d'ingénieurs de Beauvais et de Rouen (statut étudiant) sont organisées en 10 semestres permettant l'acquisition de 300 crédits ECTS. Elles sont bâties sur une architecture commune dont les principes sont les suivants :

- Semestres 1 à 4 : acquisition des matières scientifiques et techniques de bases généralistes (mathématiques, physique, chimie, informatique, biologie, géologie) et introduction aux sciences de spécialité (sciences du vivant ou géosciences) auxquelles s'ajoutent des enseignements de méthodologie, des modules de langues et d'économie ;
- Semestres 5 et 6 : acquisition des sciences de l'ingénieur et des sciences de gestion ; approfondissement des sciences de spécialité, expérimentation dans des projets et/ou des stages ;
- Semestres 7 à 9 : tronc commun pour les techniques et méthodes de l'ingénieur et les cours en sciences humaines, économiques et sociales. Enseignement spécifique en fonction du parcours d'approfondissement choisi avec une pratique au sein de multiples projets pluridisciplinaires de recherche ou de projets industriels ;
- Semestre 10 : stage de fin d'études et mémoire.

À partir de cette année 2019, une mobilité internationale est obligatoire (Projet « Go Lasalle ») pour les étudiants du parcours en 5 ans à travers un semestre académique (4 mois) dans une université du réseau LaSalle.

Synthèse par spécialité

Spécialité « Sciences de la Terre et Environnement »

Formation préparée en formation initiale sous statut d'étudiant, en formation initiale sous statut d'apprenti, en formation continue

Mots clés de la formation définis par l'école

Géosciences, Environnement, Développement durable, Ressources minérales, Energie, Eau (hydrogéologie, sites et sols pollués), Géotechnique, Stockage souterrain, Risques naturels, Géophysique

Cette spécialité forme des ingénieurs dans les domaines des sciences de la terre et de l'environnement, ressources énergétiques et minérales d'un côté, aménagement de l'espace et environnement de l'autre.

L'enquête 2018 sur l'insertion professionnelle témoigne de l'adéquation de la spécificité avec le marché de l'emploi :

- Taux net d'emploi de 82% à 6 mois de l'obtention du diplôme, 98% à un an, 96% à deux ans. Le taux d'insertion est en forte amélioration par rapport à 2014 ;
- Les taux de CDI sont significatifs : près de 4 diplômés sur 5 commencent avec un Contrat à Durée Indéterminée. La plupart des contrats ont un statut cadre (98%).

Cette spécialité forme des professionnels de grande qualité dans un secteur en demande. Le dispositif de formation est bien construit et la composante « travaux de terrain » bien prise en compte. La formation inclut une composante « recherche » solide.

Suivi des recommandations formulées en 2015 pour la spécialité (toutes voies confondues) :

Assurer une veille sur les capacités du secteur d'emploi à recruter afin de piloter les effectifs formés	Réalisé
Analyser les raisons du flux d'échecs en première année et mettre en place des mesures préventives	Réalisé
Renforcer les sciences économiques et sociales	Réalisé
Mettre à jour la fiche RNCP	En cours – à déposer au RNCP
La part des enseignements spécifiques aux apprentis 2A est trop faible	Réalisé
Préciser les voies de recrutement des apprentis	Réalisé
Veiller à ce que le recrutement des apprentis soit majoritairement externe	En cours – à poursuivre

Points forts

- Formation par la recherche (plateformes, partenariat Dassault Systèmes, ...)
- Application terrain et pédagogie par projet.
- Un projet éducation de partage et tourné vers les autres
- Employabilité
- Mobilité FISE et FISA

Points faibles

- Des contrats d'apprentissage majoritairement sur les deux dernières années du cursus au lieu des 3 ans préconisés par R&O afin de favoriser une véritable pédagogie inductive de l'alternance tout au long du cursus (La CTI préconise qu'il n'y ait pas plus de 30% de contrats d'apprentissage réduits aux 2 dernières années)
- Les syllabus sont en cours de réactualisation FISE.
- Nécessité d'augmenter les recrutements de nouveaux publics externes en FISA

Spécialité « Agronomie et Agro-industries »

Formation préparée en formation initiale sous statut d'étudiant, en formation initiale sous statut d'apprenti, en formation continue

Mots clés de la formation définis par l'école

Agronomie, Zootechnie, Valorisation alimentaire, Valorisation non alimentaire, Agroressources, Territoire, Environnement, Agroéquipement, Entrepreneuriat, Marketing

La spécificité « Agronomie et agro-industrie » vise la formation d'ingénieurs pour les entreprises, exploitations agricoles comprises, et les filières agricoles et agro-alimentaires actives sur les territoires tant au plan national qu'international.

L'enquête 2018 sur l'insertion professionnelle témoigne de l'adéquation de la spécificité avec le marché de l'emploi : taux net d'emploi de 86% à 6 mois de l'obtention du diplôme, 89% à un an, 96% à deux ans. Si les taux de CDI sont significatifs (69% à 6 mois, 79% à un an, 90% à deux ans), le faible taux de statut cadre (54% à 6 mois, 58% à un an, 68% à deux ans) s'explique largement par les spécificités nationales des conventions collectives du secteur de l'emploi.

Cette spécialité est une formation de haut niveau en parfaite adéquation avec les besoins de la profession. La formation est tournée vers l'innovation et l'esprit d'entreprise. Les compétences scientifiques, techniques et organisationnelles couvrent largement le champ des secteurs et métiers visés. L'opportunité offerte par les nouvelles plateformes d'innovation à Beauvais devra être utilisée pleinement.

Suivi des recommandations formulées en 2015 pour la spécialité :

Améliorer la formation à l'anglais et le taux d'étudiants ayant atteint le niveau B2 au moment de la diplomation	Réalisé
Rendre plus lisibles les intitulés et les contenus des parcours	Réalisé
Développer les mobilités sortantes académiques d'étudiants	Réalisé
Analyser les raisons du flux d'échecs en première année et mettre en place des mesures préventives	Réalisé

Points forts

- Un programme de formation en adéquation avec l'actualisation des requis professionnels
- Une orientation volontairement tournée vers l'innovation et l'esprit d'entreprise
- Les opportunités fournies par le cadre de vie du campus et des possibilités d'ouverture multidisciplinaires grâce à des plateformes innovantes
- Un projet éducatif d'ouverture aux autres et de service partagé par les enseignants, le personnel et les élèves
- Une exigence pour l'acquisition de hauts niveaux en langues étrangères, avec ouverture interculturelle et longs séjours à l'étranger obligatoires dans le réseau des universités La Salle

Points faibles

- À réaliser: La pleine utilisation par les élèves et les enseignants des plateformes R et D récemment implantées sur le campus
- À renforcer : La structuration des enseignements spécifiques du cursus sur la dimension du développement durable.

Spécialité « Alimentation et Santé »

Formation préparée en formation initiale sous statut d'étudiant, en formation initiale sous statut d'apprenti, en formation continue

Mots clés de la formation définis par l'école

<i>Alimentation, Santé, Industries alimentaires, Prévention, Recherche et Développement, Qualité, Marketing, Communication, Entrepreneuriat, Restauration hors foyer</i>
--

La spécificité « Alimentation et Santé » vise la formation d'ingénieurs pour les entreprises des industries agro-alimentaires et celles qui interviennent dans les domaines de la santé en rapport avec l'alimentation.

L'enquête 2018 sur l'insertion professionnelle témoigne de l'adéquation de la spécialité avec le marché de l'emploi : taux net d'emploi de 88% à 6 mois de l'obtention du diplôme, 94% à un an, 95% à deux ans. Si les taux de CDI sont significatifs (57% à 6 mois, 74% à un an, 92% à deux ans), le faible taux de statut cadre (63,5% à 6 mois, 62% à un an, 67% à deux ans) s'explique notamment par les spécificités nationales des conventions collectives du secteur de l'emploi.

Cette spécialité délivre une formation unique en France et au cœur des enjeux de société en matière d'alimentation, de nutrition et de santé. Le placement rapide des élèves diplômés est une illustration de l'adéquation de la formation aux besoins du marché.

Suivi de la recommandation formulée en 2015 pour la spécialité :

Améliorer la formation à l'anglais et le taux d'étudiants ayant atteint le niveau B2 au moment de la diplomation	Réalisé
--	---------

Points forts

- Un programme de formation original, unique en France, en adéquation avec de fortes attentes sociétales en matière d'alimentation, de nutrition et de santé.
- Une orientation tournée vers l'innovation et l'esprit d'entreprise
- Les opportunités fournies par le cadre de vie du campus et les possibilités d'ouverture multidisciplinaires grâce à des plateformes innovantes
- Un projet éducatif d'ouverture aux autres et de service partagé par les enseignants, le personnel et les élèves
- Une exigence pour l'acquisition de hauts niveaux en langues étrangères, avec une ouverture interculturelle et l'obligation de séjours à l'étranger

Points faibles

- À réaliser: La pleine utilisation par les élèves et les enseignants des plateformes de R et D récemment implantées sur le campus
- À introduire : Des enseignements spécifiques dans le tronc commun sur le développement durable, la responsabilité sociale de l'entreprise, les analyses de cycle de vie, les empreintes environnementales des processus de production.

Spécialité « Agriculture »

Formation préparée en formation initiale sous statut d'étudiant, en formation initiale sous statut d'apprenti

Mots clés de la formation définis par l'école

Agronomie, Agroalimentaire, Territoire, Entrepreneuriat

La spécialité « Agriculture » du site de Rouen vise à former des ingénieurs pour les entreprises, exploitations agricoles et les filières agricoles et agroalimentaires actives en tenant compte de l'aspect territorial de ces activités tant au plan national qu'international.

En cela, cette formation se rapproche des mêmes objectifs de la formation d'ingénieur « Agronomie et agro-industries » de Beauvais. Les compétences spécifiques ont été revues par rapport à la fiche RNCP pour être identiques à la spécialité enseignée sur Beauvais. Le programme de la FISA diverge sensiblement de celui en Agronomie et Agro-industrie de Beauvais.

L'insertion à l'emploi en FISE est progressive, le taux de CDI progresse avec le temps, le % de statut-cadre reste faible pour des Bac+5. En FISA, le taux d'insertion à l'emploi est proche de 100% en CDI. On remarque la faiblesse de salariés ayant un statut-cadre, problème lié à la branche agricole.

Il a été entrepris une fusion des syllabus des années 1, 2 et 3 entre la formation « Agriculture » du site de Rouen et la formation « Agronomie et agro-industrie » du site de Beauvais. Les années 4 et 5 sont destinées à développer des compétences dans des options laissées aux choix des élèves, le tout devant tendre vers un diplôme commun avec différentes colorations.

La spécialité « Agriculture » (Rouen) a fait l'objet d'un travail de fond pour converger avec la spécialité « Agriculture et Agro-industries ». Si les formations FISE sont convergentes, les formations FISA sont en cours de convergence, un travail à finaliser.

Suivi des recommandations formulées en 2017 pour la spécialité :

Mettre en cohérence les différents supports de la démarche compétences	En cours – dans le plan d'actions, à court terme
Définir les critères caractérisant un recrutement de qualité et mettre en place le suivi	Réalisé
Créer les conditions avec l'aide du CFA afin que l'expérience internationale soit une réalité pour chaque apprenti durant son cursus	Réalisé
Poursuivre les actions d'intégration de ce cursus dans le nouvel établissement et faire bénéficier aux apprentis de l'environnement recherche	Réalisé

Points forts

- Mobilité académique monde dans le réseau lasallien,
- Les valeurs transmises,
- Les interactions des équipes pédagogiques entre les 2 sites,
- LV2 obligatoire
- Les Formations FISE « Agriculture » et « Agronomie et Agro-industries » sont convergentes.

Points faibles

- L'harmonisation des formations « Agriculture » (Rouen) et « Agronomie et Agro-industries » (Beauvais) en FISA doit être finalisée (progression des enseignements et ECTS).
- La fiche RNCP devra être mise à jour dans tous les cas,
- Les volumes horaires sont à clarifier (insertion des options dans le volume global).
-

Spécialité issue de la formation de l'Ecole des métiers de l'environnement

Formation préparée en formation initiale sous statut d'étudiant

Mots clés de la formation définis par l'école

<i>Environnement, Génie industriel, Ressources, Eau, Energie, Procédés, Eco-conception, Sécurité, Economie circulaire, Développement durable</i>
--

La formation délivrée par l'ex-EME (Bruz), pour laquelle il est demandé une nouvelle dénomination « Génie de l'environnement » est maintenant intégrée au sein des programmes d'UniLaSalle Beauvais en adéquation avec cette demande, au regard de la fiche RNCP qui lui est associée.

Synthèse de l'évaluation

Pour l'école

Points forts

- Établissement qui s'appuie sur des compétences fortes, sur une histoire, sur des racines et sur des valeurs solides
- Réseau lasallien très important, de taille mondiale, favorisant des mobilités très enrichissantes pour les élèves, tant en termes d'acquisition de compétences que d'expérience humaine
- Une stratégie forte, claire et efficace, qui a permis de mener plusieurs fusions dans de bonnes conditions sur le plan organisationnel et humain
- Solidité financière, locaux très vastes et de très bonne qualité, sur les différents sites
- Soutien et investissement des collectivités locales et des milieux professionnels, école bien implantée localement
- Infrastructures de formation, de recherche et d'innovation remarquables, notamment au travers des plateformes construites récemment
- Une politique de ressources humaines efficace et humaine, permettant des parcours de carrière riches au sein de l'établissement
- Une organisation claire favorisant la prise d'initiatives
- Politique Qualité aboutie sur Beauvais et Rouen
- Climat social
- Ancrage fort (entreprises, recherche, innovation, collectivités)
- Équipes pédagogiques stables et impliquées, suivi des élèves
- Vie étudiante dynamique, incitation et valorisation de l'engagement étudiant
- Implication des CFA
- Recrutement exigeant et diversifié, et accompagnement des élèves en 1ère année.
- Connaissance qualitative du marché de l'emploi des secteurs concernés et appui des étudiants à leur insertion dans celui-ci.

Points faibles

- La force du réseau lasallien pourrait occulter d'autres opportunités de mobilité sortante pour les élèves
- Une mobilité entrante à renforcer
- Une régression des effectifs sur les sites de Rouen et Bruz qui appelle une vigilance particulière par l'amélioration de la qualité globale de leur fonctionnement.
- Une dimension internationale de l'insertion professionnelle perfectible

Risques

- Concurrence forte sur ces secteurs dans l'enseignement supérieur
- Syllabus (fiches pédagogiques) du projet H2020 à finaliser

Opportunités

- Forte demande de la société sur le champ de l'agriculture responsable, de l'agro-alimentaire, de l'environnement, de l'exploitation des ressources

- Échange des bonnes pratiques Qualité sur les 3 sites (Beauvais, Rouen, Bruz)
- Problématiques alimentaires et de partage des ressources (l'eau, notamment) au cœur des risques internationaux
- Marché de l'emploi favorable au recrutement dans les filières de l'école. Une réussite particulière des parcours de formation atypiques (recrutements/passerelle et apprentissage) à valoriser.

En conséquence

Décision favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement de l'accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant :	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Accréditation
Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique UniLaSalle, spécialité Agronomie et Agro-industries sur le site de Beauvais	Formation initiale sous statut d'étudiant	2019	2023-2024	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique UniLaSalle, spécialité Agronomie et Agro-industries sur le site de Beauvais	Formation initiale sous statut d'apprenti	2019	2023-2024	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique UniLaSalle, spécialité Agronomie et Agro-industries sur le site de Beauvais	Formation continue	2019	2023-2024	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique UniLaSalle, spécialité Agronomie et Agro-industrie en remplacement d'Agriculture sur le site de Rouen	Formation initiale sous statut d'étudiant	2019	2023-2024	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique UniLaSalle, spécialité Agronomie et Agro-industrie en remplacement d'Agriculture sur le site de Rouen	Formation initiale sous statut d'apprenti	2019	2023-2024	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique UniLaSalle, spécialité Agroalimentaire et Santé en remplacement d'Alimentation et Santé sur le site de Beauvais	Formation initiale sous statut d'étudiant	2019	2023-2024	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique UniLaSalle, spécialité Agroalimentaire et Santé en remplacement d'Alimentation et Santé sur le site de Beauvais	Formation initiale sous statut d'apprenti	2019	2023-2024	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique UniLaSalle, spécialité Agroalimentaire et Santé en remplacement d'Alimentation et Santé sur le site de Beauvais	Formation continue	2019	2023-2024	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique UniLaSalle, spécialité Géosciences et Environnement en remplacement de Sciences de la terre et Environnement sur le site de Beauvais	Formation initiale sous statut d'étudiant	2019	2023-2024	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique UniLaSalle, spécialité Géosciences et Environnement en remplacement de Sciences de la terre et Environnement sur le site de Beauvais	Formation initiale sous statut d'apprenti	2019	2023-2024	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique UniLaSalle, spécialité Géosciences et Environnement en remplacement de Sciences de la terre et Environnement sur le site de Beauvais	Formation continue	2019	2023-2024	maximale

La Commission prend acte de la fusion entre l'École des métiers de l'environnement (EME) et l'Institut polytechnique UniLaSalle.

Le titre d'ingénieur diplômé « Ingénieur diplômé de l'École des métiers de l'environnement » est transféré à l'Institut polytechnique UniLaSalle.

En conséquence

Décision favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Première accréditation de l'école (transfert de la formation issue de l'École des métiers de l'environnement vers UniLaSalle) de l'école pour délivrer le titre suivant :	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Accréditation
Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique UniLaSalle, spécialité Génie de l'environnement en remplacement d'Ingénieur diplômé de l'École des métiers de l'environnement sur le site de Bruz	Formation initiale sous statut d'étudiant	2019	2023-2024	maximale

Prise d'acte de la Commission des titres d'ingénieur, du fait de la fusion entre fusion entre l'École des métiers de l'environnement et l'Institut polytechnique UniLaSalle.

Arrêt du recrutement pour la formation suivante :	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire
Ingénieur diplômé de l'École des métiers de l'environnement	Formation initiale sous statut d'étudiant	2019

Cette décision s'accompagne des **recommandations** suivantes :

Pour l'institution

- Améliorer la lisibilité des parcours au sein de chaque spécialité
- Renforcer la mobilité entrante
- Mettre à jour les fiches RNCP
- Mettre à jour les Syllabus et compétences du programme H2020
- Poursuivre l'accompagnement spécifique des élèves sur l'insertion professionnelle et en particulier celui des femmes afin notamment que les premiers emplois correspondent à un niveau de cadre.

Pour chaque spécialité

- Finaliser l'harmonisation du parcours « Agronomie et Agro-industries » de la formation initiale sous statut d'apprenti de Beauvais et Rouen, afin que les mêmes enseignements aient lieu lors des mêmes années de formation
- Augmenter le nombre de crédits ECTS (60 minimum) lié à la période d'entreprise en formation initiale sous statut d'apprenti « Agronomie et Agro-industries »
- Augmenter le nombre de crédits ECTS (60 minimum) lié à la période d'entreprise en formation initiale sous statut d'apprenti pour la formation dans la spécialité « Agroalimentaire et Santé »
- Poursuivre, étendre aux autres formations initiales sous statut d'étudiant et évaluer le projet « Go Lasalle »

L'école établira un rapport intermédiaire sur la mise en œuvre de la réforme intégrale des enseignements réalisés à Institut Polytechnique UniLaSalle (projet dénommé « H2020 »), toutes spécialités et tous types confondus. Seront joints à ce rapport tous les syllabus et les tableaux synthétiques des formations. Ce document est à transmettre le **15 mai 2022**, au département des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé de la DGESIP, en charge du greffe de la CTI.

Le label européen pour les formations d'ingénieur **EUR-ACE®**, niveau master pourra être attribué - sur demande de l'établissement à la CTI - aux titres suivants :

Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique UniLaSalle, spécialité Agronomie et Agro-industries	2019	2023-2024
Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique UniLaSalle, spécialité Agroalimentaire et Santé	2019	2023-2024
Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique UniLaSalle, spécialité Géosciences et Environnement	2019	2023-2024
Ingénieur diplômé de l'Institut polytechnique UniLaSalle, spécialité Génie de l'environnement	2019	2023-2024

Délibéré en séance plénière à Paris, le 14 mai 2019.

Membres participant aux débats : Mesdames et Messieurs Jean-Louis ALLARD, Olivier AMMANN, Isabelle AVENAS-PAYAN, Noël BOUFFARD, Élisabeth CRÉPON, Anne de CAGNY, Hervé DEVRED, Didier ERASME, Pierre FABRIE, Marie-Annick GALLAND, Élisabeth LAVIGNE, Joël MOREAU, Alain MORETTO, Patrick OBERTELLI, Xavier OLAGNE, Claire PEYRATOUT, Bernard PINEAUX, Denis PRIOU, Véronique RAIMBAULT, Georges SANTINI, Patricia SOURLIER et Jean-Marc THERET

Approuvé en séance plénière à Paris, le 12 juin 2019.

La présidente
Elisabeth CRÉPON



Le secrétaire greffier



Le rapporteur principal
Denis PRIOU



**Complément de décision n° 2019/05-02
relative à l'accréditation de
l'Institut Polytechnique UniLaSalle
pour délivrer un titre d'ingénieur diplômé**

Objet

Rapport intermédiaire demandé dans la décision n° 2019/05-02 concernant l'Institut Polytechnique UniLaSalle, portant sur la mise en œuvre de la réforme intégrale des enseignements réalisés par l'institut (projet dénommé « H2020 ») toutes spécialités et tous types confondus.

- Vu les documents transmis au Greffe de la CTI par l'Institut Polytechnique UniLaSalle,
- Vu la note de synthèse établie par Olivier AMMANN, expert co-rapporteur auprès de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du 13 septembre 2022,

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément de décision suivant :

La Commission prend acte favorablement du rapport intermédiaire de l'école.

Délibéré et approuvé en séance plénière le 13 septembre 2022.



La présidente
Elisabeth CREPON